2025 – 12 – 09

Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 022-212203848-20251218-2025_12_09-DE

Département des Côtes-d'Armor

MAIRIE DE
UZEL-PRÈS-L'OUST
22460

Téléphone : 02 21 08 02 20
accueil@mairie-uzel.fr

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune d'UZEL-près-l'OUST

Séance du 18 décembre 2025

Le dix-huit décembre deux mille vingt-cinq, à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Guénaël Choupaux, maire.

Présents : M. Guénaël Choupaux, M. François Le Tinnier, M. Jean-Louis Jonville, M. Samuel Guigo, Mme Fabienne Thomas, M. Pierre-Edouard Jaglin, M. Yves Tardivel, Mme Danielle Le Normand, Mme Berthe Le Potier, M. Nicolas Toudic, Mme Myriam Guigo.

Absents excusés : M. Joël Pautrot représenté par M. Guénaël Choupaux, Mme Dominique Wenger, M. Thierry Wenger.

Absente : Mme Céline Houdelette

Secrétaire : M. Jean-Louis Jonville

Personnels : Modification du tableau des effectifs

M. Le Maire rappelle que les emplois sont créés par l'organe délibérant. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.
En conséquence, considérant le départ en retraite le 1er avril 2026 de l'agent assurant la gestion de la salle Kastell d'Ô qui est titulaire au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe (15h00 hebdomadaires), M. Le Maire propose de créer un emploi au grade d'adjoint technique, à temps non complet (25 heures hebdomadaires), à compter du 1er mars 2026. Les dix heures hebdomadaires supplémentaires seront consacrées à l'entretien ménager des différents bâtiments communaux.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à l'unanimité décident de la création à compter du 1er mars 2026 d'un emploi permanent au grade d'adjoint technique à temps non complet (25 heures hebdomadaires) pour exercer les fonctions de gestion de l'espace multifonctions Kastell d'Ô et d'entretien ménager des bâtiments communaux. Le tableau des effectifs mis à jour sera annexé à la présente délibération.

Pour extrait conforme
Acte rendu exécutoire
Après transmission en
Préfecture le 24/12/2025

UZEL, le 24/12/2025

Le Maire

G. CHOUPAUX